

Séance du vendredi 12 septembre 2025

Date de la convocation: 08/09/2025

**Membres en
exercice : 14**

Présents : 10

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-cinq et le douze septembre l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Anne COLLINOT, Thomas HOURLIER, Emilie KONNERT,
Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY,
Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Jean-Jacques DEBIEVE par Michèle MATHIEU

Excusés : Adeline BEAUFUMÉ, Barbara LOUCHART

Absents: Richard DETHYRE

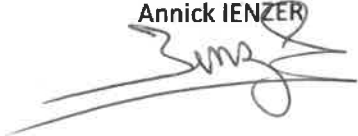
CHANGEMENT DE DESTINATION DES COUPES DE BOIS 2025 - (D 2025 052)

Le Maire informe le Conseil municipal que, étant donné le faible volume de bois d'œuvre à vendre dans les parcelles 13, 14 et 15 (selon le plan de coupe initial 2025), les grumes ne seront pas à la vente de 2025 car le lot est non attractif. Cependant, sur le plan sylvicole, il est important de vendre les petits bois dès à présent afin que les tiges d'avenir qui ont été sélectionnées par l'ONF puissent pleinement se développer. C'est pourquoi l'ONF propose un changement de destination des coupes des petits bois des parcelles 13, 14 et 15, qui ne seront pas délivrées mais vendues, ainsi que le report de la vente de grumes en 2027 (afin d'ajouter ces grumes avec un autre lot de bois d'œuvre) ou après exploitation des petits bois.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,
VALIDE le changement de destination des coupes de bois 2025 sur les parcelles 13, 14 et 15.
ACCEPTE de reporter la vente de grumes en 2027
AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance
Annick IENZER



Le Maire
Olivier MAGUET

